

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

R o m e, le 13 septembre 1921.

Mi. 21-XVIII.A.8.

Rapports économiques
suisso-italiens.

*arrivé
par avion*

Monsieur le Président de la Confédération,

Particulièrement depuis que des négociations ont été en cours entre la Suisse et l'Italie, à l'occasion de la dénonciation du Traité de Commerce et de l'établissement de nouveaux tarifs douaniers, j'ai tenu à vous renseigner de mon mieux sur les intentions et les mesures du Gouvernement italien en matière de politique commerciale.

A l'occasion de nos enquêtes et démarches, nous avons toujours rencontré de la part du Ministère de l'Industrie et du Commerce, et plus spécialement de la part de la Direction Générale des Douanes, le plus vif intérêt pour tout ce qui a trait aux rapports commerciaux entre le Royaume et la Suisse. Et nous avons trouvé une preuve de cette bonne volonté dans le désir réel qu'a manifesté le Gouvernement italien d'arriver avec nous au "modus vivendi" qui règle actuellement nos rapports économiques. On ne saurait oublier, en effet, que nous sommes le seul pays avec lequel l'Italie ait conclu un arrangement de cette portée.

Cet intérêt et ce traitement en quelque mesure favorisé s'expliquent aujourd'hui par un fait nouveau et de la plus haute importance pour nous: le fait que la Confédération est devenue au cours de cette année le premier client ou plus précisément le premier débouché de l'Italie.

Pour les cinq premiers mois de 1921, la Suisse se place en effet nettement en tête des pays important des marchandises italiennes dépassant de 40 millions de lires le second preneur, les Etats-Unis.

Au Département Fédéral de l'Economie Publique,
Division du Commerce,

B E R N E.



Le tableau suivant (extrait du volume d'imminente publication concernant le commerce extérieur du Royaume pour la période 1^{er} janvier - 1^{er} juin 1921), contient la valeur des marchandises échangées entre l'Italie et les principaux pays étrangers pendant ce laps de temps :

	Importazioni (milioni di lire)	Esportazioni (milioni di lire)
<i>fulda</i> Austria	(7) 203,1	(4.) 242,1
Cecoslovacchia	80,9	19,6
Francia	(4.) 449,0	(3.) 254,9
Belgio	117,0	41,6
Germania	(3.) 517,0	(5.) 229,4
Gran Bretagna	(2.) 620,0	(6.) 222,6
Grecia	8,8	58,5
Jugoslavia	(9.) 112,7	128,1
Spagna	45,0	44,1
Svizzera	(10.) 103,9	(1.) 303,1
India Britannica	(6.) 289,1	28,9
Egitto	47,0	40,4
Eritrea	7,0	10,4
Libia	8,0	26,3
Tunisia	68,1	9,3
Argentina	(5.) 346,1	125,7
Brasile	(8.) 184,6	35,2
Stati Uniti	(1.) 2259,2	(2.) 262,8

*in den ...
...
253 Mill.
13.62.*

A part notre place respective pour les importations et les exportations, une autre caractéristique intéressante de ce tableau est le fait - qu'on entrevoyait déjà au début de l'année - que l'Allemagne est devenue le principal pays d'achat pour l'Italie, à part les Etats-Unis qui livrent au pays une grande partie du blé dont il a besoin, pour des milliards de lires par an, et l'Angleter-

LÉGATION DE SUISSE
EN ITALIE

re, son principal fournisseur de charbon. Il est vrai que pendant les 5 premiers mois de 1921, l'Italie a acheté en Allemagne 839.443 tonnes de charbon au lieu de 146.397 tonnes pour la période correspondante de 1920. Néanmoins ces chiffres sont tout à fait significatifs pour illustrer la reprise de la pénétration économique allemande dans le Royaume.

A part les colonies de l'Erythrée et de la Lybie, l'Italie a actuellement une balance commerciale active seulement avec la Suisse, l'Autriche, la Grèce et la Yougoslavie. Il est en conséquence naturel que notre pays, premier preneur des marchandises italiennes, soit l'objet d'un intérêt particulier des Autorités Royales au point de vue commercial, et nous ne pouvons pas manquer, d'autre part, d'utiliser cette position spéciale lors des négociations pour l'établissement du nouveau Traité de Commerce.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, les assurances de ma très haute considération.

Le Chargé d'Affaires de Suisse p.i. :

Fornberg